



PLAN DES ANIMATIONS PEDAGOGIQUES ASH Année 2020-2021

PREAMBULE

THEME : SE CENTRER

Le cadre sanitaire du Printemps dernier n'a pas permis de tenir l'ensemble des animations pédagogiques.

Ainsi, nous reconduisons cette année certaines formations, nous assurons l'approfondissement d'autres et nous en proposons de nouvelles.

Je vous invite cette année au centrage, au recentrage, à prendre le temps de l'autodiagnostic de vos besoins et de vous inscrire dans vos priorités en cohérence.

Se centrer est également, se concentrer sur les fondamentaux (français et mathématiques) pour lesquels les apports didactiques et des neurosciences évoluent grâce aux nouveaux apports de la recherche.

Enfin, se centrer peut aussi être le moment choisi d'expérimenter une nouvelle forme de formation en distanciel à travers un parcours M@gistère auto-porté.

Je vous souhaite à tous et toutes, de vous enrichir de ces formations et de nourrir ainsi la qualité de l'enseignement que vous dispensez aux élèves.

Frédérique Rauscher, IEN ASH

- **Annexe 1** : Description des animations pédagogiques proposées par l'ASH en 2020/2021.
- **Annexe 2** : Procédure d'inscription sur GAIA pour les enseignants sur un poste public.
- **Annexe 3** : Fichier d'inscription pour les enseignants sur un poste privé.

MODALITES D'INSCRIPTION

L'ensemble du plan d'animation pédagogique est intégré et géré dans l'application GAIA. Ainsi :

- Les enseignants sur un poste public s'inscriront aux animations par internet via le portail ARENA. L'identifiant des dispositifs ASH est le suivant : **20D0670002**. Vous trouverez en annexe 2 la procédure d'inscription détaillée.
- Les enseignants T1 s'inscriront aux animations de l'ASH (identifiant 20D0670002) par internet via le portail ARENA (à hauteur de 9h) et au plan départemental pour un parcours spécifique aux entrants dans le métier, via le portail ARENA (à hauteur de 9h complémentaires), en choisissant leurs parcours en fonction du cycle et du bassin. L'identifiant des dispositifs départementaux est le suivant : **20D0670001**
- Les enseignants sur un poste privé (hors ou sous contrat) s'inscriront par le biais d'un fichier transmis aux coordonnateurs pédagogiques qui synthétiseront les choix au sein d'un tableau remonté au secrétariat le 14 octobre dernier délai. Merci d'y indiquer aussi deux vœux de substitution en numérotant l'ordre de préférence. Vous trouverez en annexe 3 le fichier d'inscription (**tableau Excel**).

DATES D'INSCRIPTION

- Les inscriptions sur ARENA sont ouvertes jusqu'au 16 octobre 2020.

MODALITES DE FORMATION

Les modalités de formation se veulent diversifiées et complémentaires.

Dans une dynamique de parcours thématiques, certaines formations se déroulent en plusieurs sessions (exemple : 3 x 2 heures), d'autres en session unique. Certaines formations prévoient, en plus du présentiel, un temps en distanciel.

Il existe, en outre, dans ce plan d'animations pédagogiques :

- Un parcours M@gistère *dire, lire, écrire de la poésie*. Cette formation autoportée propose des ressources et des activités pédagogiques permettant de nourrir la participation des classes au *Printemps de l'écriture* dont le thème cette année est le labyrinthe. Au-delà, cette formation s'adresse à tous ceux qui s'interrogent sur la poésie et souhaitent engager leurs élèves dans la découverte de la langue poétique.
- Une formation, dans le cadre du plan mathématique, qui engagera trois établissements désignés. Sous forme de constellation, cette action sera menée en collaboration avec les circonscriptions de Strasbourg 3 et de Truchtersheim-Kochersberg.
- Un moment fort de rassemblement et de partage des enseignants de l'ASH, le marché des expériences, qui aura lieu **le mercredi 26 mai**.

Notez dès à présent cette date !

Nous vous rappelons enfin l'existence, au plan national de :

- Parcours autoportés d'auto-formation proposés sur la plateforme nationale M@gistère: en formation personnelle à distance, sur une plateforme numérique. La liste des propositions est consultable via le portail Arena sans figurer dans le plan édité en Annexe 1. Si vous faites le choix d'un parcours de ce type, il pourra être valorisé après indication aux conseillers pédagogiques du parcours mené.

REMARQUES

- Le confinement n'a pas permis de mener la deuxième session d'animations pédagogiques déjà engagées. Il s'agit des animations intitulées *Numération et résolution de problèmes* (n°15104) et *Prévention du décrochage scolaire* (n°15120). Ces deux animations sont proposées à nouveau, en cette année 2020-2021, pour des nouveaux stagiaires. Nous reviendrons, par mail, vers les personnes inscrites en 2019-2020 afin de recueillir leur candidature pour pouvoir proposer la session manquante à ceux qui le souhaitent.

Les animations pédagogiques de ce plan sont ouvertes à tous les enseignants travaillant dans l'ASH ainsi qu'à leurs collègues hors Education Nationale, et, pour partie, aux enseignants des autres circonscriptions, sous réserve de l'accord de leur participation par leur IEN.

Afin de faciliter l'organisation et dans un souci de respect partagé, toute inscription vaudra présence.

- Quand la formation fait partie des obligations réglementaires de service, le choix d'animations pédagogiques totalise 18h.
- Certains lieux restent encore à confirmer ; certaines dates vous seront précisées ultérieurement.
- En complément des animations pédagogiques, des groupes de travail seront proposés à des publics restreints, contactés directement : ESMS – ULIS école – ULIS collège – ULIS lycée – SEGPA. Ces groupes de travail se déroulant en partie sur temps de présence des élèves, ils ne figurent pas parmi les animations pédagogiques.